



Info Village

3125, chemin Capelton
Adresse du site Web : www.northhatley.org Numéro de téléphone 819 842-2754



Activités estivales

Ce dimanche 24 juin, la Municipalité vous invite à célébrer la fête nationale du Québec à compter de 13 h 00 sur la rue Main. Artistes, artisans, musiciens locaux, jeux gonflables, maquilleuse et activités pour toute la famille seront aux rendez-vous.

À l'occasion de la fête du Canada, les festivités auront lieu à partir de 17 h 00 au parc Dreamland avec un barbecue offert par la Legion Royale Canadienne 242

À 19 h 30, le Kevin Groves Band prendra place pour vous offrir un concert de musique gratuit et un spectacle pyrotechnique clôturera la soirée.

Vous trouverez à la dernière page de l'Info-Village, toute la programmation des festivités du 24 juin et du 1^{er} juillet ainsi que la programmation des concerts prévus au parc Dreamland durant la saison estivale du 7 juillet au 2 septembre.



La municipalité à votre service

Maire

Michael Page

Conseillère, siège #1

Pauline Farrugia

Conseillère, siège #2

Marcella Davis Gerrish

Conseiller, siège #3

Guy Veillette

Conseiller, siège #4

Élizabeth Fee

Conseiller, siège #5

Vacant

Conseiller, siège #6

Alexandre-Nicolas Leblanc

Directeur général et secrétaire-trésorier, Coordonnateur des mesures d'urgence, Responsable de l'accès aux documents, Gestionnaire du barrage et Secrétaire-trésorier de la RIEM

Daniel Décary

Secrétaire-trésorier adjoint

Bruno Bélisle

Adjointe administrative

Vacant

Inspecteur en bâtiment et en environnement

Vacant

Secrétaire -Réceptionniste

Marie-Pier Roy

Contremaître aux travaux publics

Dany McKelvey

Journaliers aux travaux publics

Scot Fergusson et Wade Morse

Heures d'ouverture de l'hôtel de ville

Du lundi au jeudi

de 10h à 12h et de 13h à 16h

vendredi : 10h à 12h30

Pour nous joindre

3125, chemin Capelton

North Hatley (Québec) J0B 2C0

Courriel : info@northhatley.org

communication@northhatley.org

Téléphone : 819 842-2754

Télécopieur : 819 842-4501

Site Internet :

www.northhatley.org

Numéros importants :

Urgence 911

SQ 310-4141 ou *4141 (cell.)

État des routes 511

Urgence-santé 811



*Le bureau municipal sera fermé
les lundis, 25 juin et 2 juillet.*



Infolettre municipale...Faites comme de nombreux citoyens !

Pour demeurer à la fine pointe des plus récents développements et des sujets d'intérêts municipaux. C'est facile ! Rendez-vous sur le site internet et abonnez-vous à l'infolettre municipale :

www.northhatley.org

L'abonnement à l'infolettre est accessible sur la page d'accueil du site municipal.



Prochaine séances ordinaires du conseil municipal

9 juillet

6 août

10 septembre

à compter de 19 h 00, au Centre communautaire,
3127, chemin Capelton.

Activités à la Bibliothèque de North Hatley



EXPOSITIONS

Du 17 juin au 7 juillet

Collection d'art de Beverly et Page Dame

Vernissage : Dimanche, 17 juin de 16 h 00 à 18 h 00

Vente d'œuvres d'artistes locaux de cette collection privée.

Tous les profits iront à la bibliothèque

Du 8 juillet au 11 août

Naisi Lebaron - Créations récentes

Vernissage : Dimanche, 8 juillet de 16 h 00 à 18 h 00.

Les 14 et 15 juillet

Dabid Francey - Peintures

Samedi de 18 h 00 à 21 h 00

Dimanche de 13 h 00 à 16 h 00

Exceptionnellement, cette exposition sera présentée à la
Galerie **Gillygooly au 96, Hatley Center**

Du 12 août au 1^{er} septembre

Lucy Doheny - Poterie

Margot Graham Heyerhoof « The forest for the tree »,

Peinture à l'huile

Vernissage : Dimanche, 12 août de 16 h 00 à 18 h 00

LES SORTIES AU MUSÉE

Musée des beaux-arts de Montréal :

Picasso, d'Afrique aux Amériques

Mardi, 10 juillet

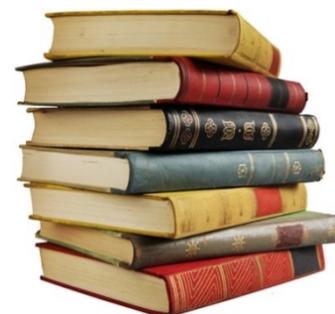
Coût : 70 \$ (autobus, musée et visite guidée)

L'HEURE DU COMPTE

Tous les vendredi matin, de 10 h 00 à 11 h 00 en français et de 11 h 00 à 12 h 00 en anglais.

CLINIQUE DE PRESSION ARTÉRIELLE

Le premier vendredi de chaque mois de 10 h 00 à 11 h 30. Café et biscuits.



Salon d'antiquité de North Hatley

North Hatley Elementary School
110, rue School, North Hatley

Soirée d'ouverture

Vendredi 13 juillet, de 18 h 30 à
21 h 00

Admission au coût de **25,00 \$** (Bières,
vins et hors-d'œuvre inclus)

Samedi 14 juillet, de 10 h 00 à 17 h 00

Dimanche 15 juillet, de 10 h 00 à
15 h 00

Admission générale au coût de **5,00 \$**

Billets disponibles

Galerie Jeannine Blais

102, rue Main, North Hatley
819 842-2784

Pomegranate

617, ch. Sherbrooke, North Hatley
819 842-4397

Claude Couture

85A, Wellington, Sherbrooke
819 820-2684

Tous les profits iront à l'école
primaire de North Hatley

Information 819 842-2145
www.northhatleyantiques.com

L'Ensemble Vocal Massawippi

Vous aimez faire de la musique sérieusement,
l'Ensemble Vocal Massawippi est pour vous !

Il n'est pas nécessaire d'avoir une lecture
musicale mais une voix juste et une bonne
écoute.

La session d'automne débutera le
13 septembre à 19 h 00 à l'Église Ste-Élisabeth
de North Hatley.

Pour plus d'informations, contacter
l'Ensemble Vocal Massawippi via l'adresse
courriel ou le site web

info@ensemblevocalmassawippi.com

www.ensemblevocalmassawippi.com

L'aviez- vous remarquée?

Installée derrière le kiosque d'information
touristique, la Biciborne est une pompe munie
de plusieurs outils pouvant remettre à point
votre vélo et qui fonctionne également pour
les poussettes.

N'hésitez pas à l'utiliser !



Des nouvelles de la MRC



Lutte contre les espèces envahissantes aquatiques

Myriophylle à épi, carpe asiatique, moule zébrée, gobie à taches noires, écrevisse à taches rouges, cladocère épineux... Ces espèces exotiques envahissantes sont présentes dans de grands plans d'eau du Québec et de l'Ontario, ainsi que chez nos voisins américains. Une fois introduites dans un lac, elles sont indélogeables et causent des dommages irréversibles. Les experts sont unanimes : le meilleur moyen pour prévenir l'apparition de ces espèces dans nos lacs est le lavage des embarcations. Chaque plaisancier doit, lorsqu'il passe d'un lac à l'autre :

1. **INSPECTER** visuellement sa remorque et son embarcation pour détecter la présence d'organismes;
2. **RETIRER** et jeter les résidus (plantes aquatiques, mollusques, etc.);
3. **VIDER** l'eau qui se trouve dans le fond de l'embarcation, les viviers, les seaux, les glacières et les ballasts (assurez-vous d'être loin du plan d'eau!);
4. **LAVER** l'embarcation et la remorque à l'aide d'une laveuse à pression (2 600 psi).

C'est la responsabilité de tous les plaisanciers de participer à la protection des plans d'eau, biens collectifs. Quatre étapes faciles, qui ne prennent que quelques minutes, et qui permettent de réduire considérablement les risques de contamination. Une fois introduites, il est pratiquement impossible de se débarrasser des espèces exotiques envahissantes.

Pour les lacs Memphrémagog et Massawippi : un règlement oblige les plaisanciers à faire laver leur embarcation dans une des stations de lavage du lac visité avant la mise à l'eau. Le plaisancier doit avoir en sa possession un certificat de lavage ou un certificat d'usager valide.



Réglementation sur les moules zébrées lac et rivière Massawippi

Le Règlement 2008-525 a pour but d'empêcher la propagation des moules zébrées et autres espèces envahissantes. C'est à nous de protéger notre lac et notre rivière de cette menace environnementale ! Les propriétaires de bateaux ont l'obligation de faire laver leur embarcation à la station de lavage pour y recevoir un certificat avant de naviguer sur le plan d'eau. Les certificats d'usagers pour les résidents sont disponibles au coût de :

<u>Embarcation</u>	<u>Motorisée</u>	<u>Non motorisée</u>
1ère embarcation	25,00 \$	5,00 \$
Supplémentaire(s)	15,00 \$	5,00 \$

Le certificat d'enregistrement est obligatoire pour tout bateau dont la puissance est supérieure à 10 chevaux (HP).

Les certificats de lavage et d'usagers pour les plaisanciers du lac Massawippi à North Hatley sont disponibles seulement à la Marina de North Hatley, 240, rue Mill, entre 10 h et 17 h sept jours semaine – 819 842-4433 ou 819 572-0357.

Des nouvelles de la MRC



Programme de rénovation RénoRégion : des fonds disponibles pour la rénovation domiciliaire

La MRC de Memphrémagog dispose de sommes destinées à de l'aide financière pour l'année 2018-2019, dans le cadre du programme d'aide à la rénovation domiciliaire RénoRégion. Ce programme est administré par la Société d'habitation du Québec (SHQ), en collaboration avec la MRC.

Le programme RénoRégion a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural à exécuter des travaux pour corriger les défauts majeurs que présente leur résidence.

Les principaux critères d'admissibilité au programme, d'ici le 31 mars 2019, sont les suivants :

- La valeur uniformisée de la résidence en 2017, excluant la valeur du terrain, ne doit pas dépasser 115 000 \$;
- Le revenu annuel familial de 2017 du propriétaire-occupant ne doit pas dépasser le revenu maximal admissible (voir le tableau plus bas);
- La résidence nécessite des travaux d'une valeur d'au moins 2 000 \$, visant à corriger une ou plusieurs défauts majeurs.

Taille du ménage	Revenu maximal admissible
1-2 personnes (couple)	32 000 \$
2-3	37 000 \$
4-5	43 500 \$
6	52 000 \$

Le propriétaire n'est pas admissible au programme s'il a bénéficié du programme RénoVillage au cours des dix années précédant sa demande, ou du programme Réparations d'urgence au cours des cinq dernières années.

L'aide financière accordée peut atteindre 95 % du coût des travaux admissibles, jusqu'à concurrence de 12 000 \$.

Les personnes qui souhaitent déposer une demande d'aide financière ou obtenir plus de renseignements sur ce programme sont priées de communiquer avec monsieur Pierre Laliberté, inspecteur accrédité et responsable pour la MRC de Memphrémagog, soit par téléphone au 819 346-3772 ou par courriel à l'adresse pierre.lalibert6@videotron.ca.

Plus de renseignements sont également disponibles sur le site de la MRC dans la section [Programmes et services/Programmes de rénovation](#).

Maladie de Lyme

Chaque année, nous tenons à rappeler l'importance de la prévention contre la maladie de Lyme. Depuis 2011, on note une augmentation du nombre de personnes atteintes de la maladie et en 2016, 179 cas ont été reporté au Québec.

La maladie de Lyme est causée par la bactérie *Borrelia burgdorferi* (Bb), transmise aux humains par la piqûre de la tique à pattes noires aussi appelée tique du chevreuil. Elle vit plus particulièrement dans les forêts, les boisés sur les hautes herbes et les broussailles.

PREVENIR LA PIQURE DE TIQUE

DURANT une activité de plein air dans un boisé ou un champ :

- Portez des vêtements qui couvrent la peau : pantalon, chandail à manches longues, souliers fermés et chaussettes ;
- Mettre les chaussettes par-dessus les pantalons ;
- Portes des vêtements de couleurs pâles - les tiques sont ainsi plus faciles à repérer ;
- Évitez les piqûres en appliquant du chasse-moustiques sur les vêtements et sur les parties exposées du corps en évitant le visage. Les produits à base de DEET avec une concentration de 30 % ou moins, sont sécuritaires et efficaces contre les tiques. Suivez les directives sur l'étiquette du produit ;
- Demeurez sur les sentiers dégagés des boisés et des forêts.

IDENTIFIER ET RETIRER LES TIQUES

APRÈS une activité de plein air dans un boisé ou un champ :

- Prendre un bain ou une douche au retour à la maison;
- Inspectez votre corps, celui des enfants et des animaux de compagnie. Pour les parties plus difficiles d'accès (ex : le dos) utilisez un miroir ou demandez l'aide d'une autre personne. Les tiques adultes ont la grosseur d'une pointe de crayon et les nymphes ont la grosseur d'une tête d'épingle;
- Retirez les tiques le plus rapidement possible - le risque que la tique transmette la maladie augmente avec la durée de la piqûre. La transmission est très faible avant 24 heures et augmente par la suite;
- Utilisez une pince fine aux extrémités pointues (pince à écharde) pour extraire a tique de la peau. Placez la pince le plus près possible de la surface de la peau et, avec un mouvement sûr et continu, tirez la tique perpendiculairement à la peau sans tourner;
- Évitez d'écraser ou de perforer la tique, ce qui augmente le risque de contamination. Si une petite partie de la tique est restée dans la peau, retirez-la avec la pince - elle ne peut plus transmettre la bactérie;
- Lavez les mains et le site de la piqûre avec de l'eau et du savon après avoir retiré la tique.



Si des symptômes apparaissent dans les 30 jours après une piqûre (Rougeur de la peau indolore, fièvre, douleurs musculaires ou articulaires et fatigue) consulter le plus rapidement possible votre médecin.

**Si vous avez des questions sur votre été de santé : communiquez avec Info-Santé, au 811.
Pour plus d'informations, visitez le site Web www.MaladiedeLymeMonteregie.com**

Reconnaître et éliminer la berce du Caucase

La berce du Caucase est une plante exotique envahissante et toxique. Elle présente un risque pour la santé et pour l'environnement.

Chez l'humain, le contact avec la sève de la berce du Caucase, combiné avec l'exposition à la lumière (rayons ultraviolets naturels ou artificiels), cause des lésions à la peau. Ces lésions sont semblables à des brûlures. Par ailleurs, quand cette plante croît dans un milieu, elle s'étend rapidement et nuit à la croissance des autres plantes qui y poussent déjà.

RECONNAITRE LA BERCE DU CAUCASE

Il est important de savoir identifier la berce du Caucase afin d'éviter le plus possible les contacts avec cette plante. La berce du Caucase possède les caractéristiques suivantes :

Dimensions de la plante adulte :

- la plante peut mesurer de 2 à 5 mètres de hauteur;
- après avoir été tondue ou fauchée, elle peut mesurer de 30 cm à 1 mètre;
- ses feuilles peuvent atteindre 1,5 mètre de largeur et 3 mètres de longueur.

Fleurs :

- les fleurs sont blanches;
- elles poussent sur une même tige, en formant des ensembles de fleurs de forme arrondie, appelées ombelles;
- chaque ombelle mesure de 25 à 50 cm de diamètre.

Tige :

- elle est très robuste et creuse;
- elle mesure de 4 à 10 cm de diamètre;
- elle est recouverte de poils blancs rudes, éparpillés sur toute la tige mais surtout présents à la base de la tige des feuilles;
- elle présente de nombreuses taches de couleur rouge framboise à violet, étendues et bien définies.

Feuilles :

- elles se divisent en 1 à 3 feuilles plus petites, profondément découpées et pointues.

Envers des feuilles :

- il est lisse ou légèrement écailleux.



Reconnaître et éliminer la berce du Caucase (suite)

DISTINGUER LA BERCE DU CAUCASE ET LA BERCE LAINEUSE, OU GRANDE BERCE

Il est important de ne pas confondre la berce du Caucase avec la berce laineuse.

La berce laineuse, aussi appelée grande berce, ressemble beaucoup à la berce du Caucase. Cependant, la berce laineuse n'est pas envahissante. Elle ne pose pas de risque pour l'environnement.

- La berce laineuse est une plante indigène du Québec, c'est-à-dire que la plante est originaire du Québec ;
- La berce laineuse ne dépasse pas 3 mètres de hauteur ;
- Chaque ombelle mesure de 15 à 20 cm de diamètre ;
- Sa tige est entièrement recouverte de poils blancs, souples et d'aspect feutré ;
- Certaines parties de la tige peuvent avoir une nuance de rouge. Les taches ne sont pas aussi colorées que pour la berce du Caucase ;
- L'envers des feuilles a une texture feutrée, abondamment recouverte de poils blancs, souples et laineux.

ÉLIMINER LA BERCE DU CAUCASE

Étant donné les effets nuisibles de la berce du Caucase sur l'environnement et la santé, il est très important d'empêcher cette plante de s'étendre.

Évitez donc de la semer, de la planter, de la multiplier ou de la transporter.

Avant de prendre des mesures de lutte contre la berce du Caucase, vous devez toutefois prendre soin :

- de bien identifier la plante, afin de ne pas la confondre avec la berce laineuse;
- de trouver les colonies (ensemble des plantes), idéalement au début du printemps;
- de vous protéger pour éviter les brûlures causées par les contacts avec la sève de la plante.

Communiquez avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques au 1 800 561-1616 :

- pour obtenir des renseignements concernant les mesures de lutte ou d'élimination;
- pour signaler la présence de la berce du Caucase.

Source : Québec.ca

Article : Reconnaître et éliminer la berce du Caucase





MARCHÉ CHAMPÊTRE
- 1976 -

*On se voit au marché!
See you at the market!*



MARCHÉ CHAMPÊTRE
- 1976 -

Samedi, 10 h – 12 h
16 juin – 20 octobre 2018
Parc de la Rivière
Saturdays, 10:00 am – 12:00 pm
June 16th – October 20th 2018
River Park
www.northhatley.org

Le Wippi

**NAVETTE POUR LES CYCLISTES ET LES PIÉTONS
SUR LE LAC MASSAWIPPI.**

DÉPARTS DES VILLAGES DE NORTH HATLEY ET AYER'S CLIFF.

- Durée du parcours : env. 1 h
- 10 \$ aller / 20 \$ aller-retour
- Jeudi au lundi incl. (23 juin au 3 sept.)

→ **SUR RÉSERVATION SEULEMENT** (paiement en ligne disponible)



© ACNH



www.parcmassawippi.com

819 679-2395



Attention aux coups de chaleur!

On ne le dira jamais assez souvent : un véhicule peut rapidement se transformer en véritable four. Tout au long de la belle saison, la prudence est donc de mise. Cet été, soyez *cool* avec votre chien : ne le laissez jamais seul dans l'auto.

Quelle est la différence entre un four chaud et un véhicule chaud? Aucune. C'est la même chaleur. Faire un saut de « quelques minutes seulement » à la quincaillerie du coin, ce n'est pas long pour vous. Mais par temps clément, pour un chien à bord d'un véhicule, c'est une *éternité*.

Sous une température chaude, il ne faut pas plus de 10 ou 15 minutes pour qu'un chien puisse être victime de graves dommages irréversibles; cette chaleur peut même causer sa mort. Et entrouvrir les fenêtres n'aide en rien...

Des faits à donner des sueurs... froides

Plusieurs études ont démontré que la température intérieure d'un véhicule avec les fenêtres entrouvertes peut augmenter de 20° C en seulement 10 minutes.

- Une température extérieure de 15° C = une température intérieure de 35° C.
- Une température extérieure de 20° C = une température intérieure de 40° C!

Un chien ne peut supporter une telle chaleur. Puisqu'un chien ne peut transpirer comme nous, il se rafraîchit plutôt par les poumons en haletant, ce qui est beaucoup moins efficace comme moyen de « climatisation ». Quelques minutes seulement exposé à une température chaude suffisent donc à mettre sa vie en danger.

Physiologiquement parlant, voici ce qui se passe :

- soumis à une température élevée, le sang s'épaissit;
- le cœur se retrouve donc en situation de stress, car il a plus de difficulté à pomper ce sang à travers les différents vaisseaux sanguins;
- le sang ne circulant plus de façon normale, des caillots se forment et les tissus ne sont plus bien nourris par ce sang;
- il s'en suit, éventuellement, la mort des cellules du cerveau et des organes vitaux - comme le foie et les intestins - qui sont particulièrement sensibles aux coups de chaleur.

Ces dommages irréversibles peuvent se manifester plusieurs heures ou jours après que votre chien ait été exposé à une température élevée.

Pourquoi courir ce risque?

SOYEZ COOL ET LAISSEZ FIDO À LA MAISON.

Il sera bien plus confortable et en sécurité.

PLAGE PLEASANT VIEW BEACH ÉTÉ 2018



HEURES D'OUVERTURE DE LA PLAGE

23 juin au 19 août : de 10h00 à 21h00 (selon le coucher du soleil)
25-26 août, 1er, 2, 3, 8 et 9 septembre: de 10h00 à 20h00,



Tarifs de saison (abonnement)
Famille (maximum 5 personnes)
Résidents de North Hatley : gratuit
Non-résident : 260 \$

Individuel
Résident de North Hatley : gratuit
Non-résident : 75 \$

Tarifs journalier
Non-abonné enfant : 2 \$
Non-abonné adulte : 5 \$

ABONNEMENT DE SAISON EN VENTE
• À L'HÔTEL DE VILLE (argent comptant, chèque, débit interactif)
Sur les heures régulières de bureau

*Prise de photo au moment de l'inscription pour la carte d'abonnement.

PREUVES DE RÉSIDENCE ACCEPTÉES

- Permis de conduire
- Facture d'utilité publique
- Compte de taxes de l'année
- Bail
- Lettre officielle d'un gouvernement municipal, provincial ou fédéral
- Lettre officielle d'une institution financière
- Bulletin scolaire

COURS DE NATATION

Programme d'apprentissage de la natation et de la sécurité aquatique de la Société canadienne de la Croix-Rouge
Enfants de 5 ans et plus

Durée : 30 minutes/jour, 4 jours semaine, 6 semaines

(Horaire à déterminer après l'inscription)

Du 2 juillet au 10 août

Niveaux 1 à 10 (à être évalué par l'instructeur)

Tarifs (6 semaines)

Abonnés : 30 \$

Non-abonnés : 60 \$

(inclus l'entrée quotidienne à la plage)



Les cours donnent droit au crédit d'impôt pour la condition physique.

COURS DE VOILE

Enfants de 5 ans et plus

Durée : 3 heures/jour (am), 4 jours/semaine, 2 semaines
(horaire à déterminer après l'inscription)
du 2 juillet au 10 août

Tarifs (2 semaines) :

Abonné : 55 \$

Non-abonnés : 90 \$

(inclus l'entrée quotidienne à la plage)

Les cours donnent droit au crédit d'impôt pour la condition physique



La municipalité du Village de North Hatley présente
The municipality of the Village of North Hatley presents



Municipalité du Village de
Municipality of Village of
North Hatley

FÊTE NATIONALE Dimanche 24 juin

- 13h Village en Fête avec musique par O'Gearey !**
Centre du village
- 16h Discours de la fête**
Centre du village
- 17h Concert par l'Académie de musique Orford**
Parc Dreamland
- 17h BBQ en famille avec
la Légion Royale Canadienne & Sugarfoot**
Parc Dreamland
- 19h30 Concert par DANSE TRAD**
Parc Dreamland
- 21h Feu de joie**
Parc de la Rivière

SAINT JEAN-BAPTISTE DAY Sunday, June 24

- 1 pm** Celebration with music by *O'Gearey!*
Centre of the village
- 4 pm** St. John the Baptist Day speeches
Centre of the village
- 5 pm** Concert by *l'Académie de musique Orford*
Dreamland Park
- 5 pm** Family BBQ with the
Royal Canadian Legion & Sugarfoot
Dreamland Park
- 7:30 pm** Concert by DANSE TRAD
Dreamland Park
- 9 pm** Bonfire
River Park



Mouvement national
des Québécoises
et Québécois



FÊTE DU CANADA Dimanche 1^{er} juillet

- 17h BBQ en famille avec
la Légion Royale Canadienne**
Parc Dreamland
- 19h30 Concert par Le Kevin Groves Band**
Parc Dreamland
- 22h Feux d'artifice**
Parc Dreamland

CANADA DAY Sunday, July 1

- 5 pm** Family BBQ with the Royal Canadian Legion
Dreamland Park
- 7:30 pm** Concert by *The Kevin Groves Band*
Dreamland Park
- 10 pm** Fireworks
Dreamland Park



concerts Dreamland

au parc Dreamland
entrée libre

in Dreamland Park
free admission

Samedi soir à 19 h 30
Saturday evening at 7:30 pm

Juillet • July

- 7 Green-Tones**
- 14 Juliana & Jesse**
- 21 à déterminer • TBA**
- 28 Jeff Coates & Guest**

Août • August

- 4 The Singles**
- 11 Jonathan MacAulay**
- 18 The Pete Webb Trio**
- 25 David McBurney**

Septembre • September

- 1 Jeff Coates & « Les Moore »**

Dimanche après-midi à 13 h
Sunday afternoon at 1 pm

Juillet • July

- 8 L'harmonie de Lachine**
- 15 L'harmonie de Granby**
- 22 Brassax**
- 29 Eric, Sonia & Friends**

Août • August

- 5 Les Loups**
- 12 L'harmonie de l'Estrie**
- 19 Le Big Band de Coaticook**
- 26 L'harmonie de Coaticook**

Septembre • September

- 2 Le Big Bam**

En cas de mauvais temps :
Sam : Bâtiment de la Plage Municipale (2070 ch. du Lac)
Dim : Centre Communautaire de North Hatley (3127 Capelton)

In case of bad weather:
Sat.: Municipal Beach Building (2070 ch. du Lac)
Sun.: North Hatley Community Centre (3127 Capelton)

